



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17/12/2019

DELIBERATION
n° CA 2019 - 145

***Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(Ecole de Management - TSM)***

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente,

Vu l'avis du Conseil d'Administration de l'Ecole de Management - TSM en date du 25 octobre 2019,

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

La présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 17/12/2019

DELIBERATION n° CA 2019 - 145

Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(École de Management – TSM)

Date de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
25/11/2019	Subventions	SO 915 002	- Organisation du Gala annuel par le Bureau des Etudiants - BDE Décision n°002-2019 - Ecole de Management - TSM - 7000 €
5/11/2019	Autres contrats, conventions, accords	SO 915 102 0001	- Renouvellement de la convention de partenariat entre l'Université Toulouse 1 Capitole (Ecole de Management - TSM) et l'Ordre des Experts Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées.